



Conseil municipal

n°7

25 Février 2023



Compte rendu

L'an deux mil vingt trois, le vingt-cinq février, le CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany Claude Solis, maire de la commune.

Date de la convocation : vingt et un février 2023

Présents : Jules Degandt, Laïa Gasnier, Amandine Mattana, Vincent Thomas, Pierrick Ravel, Nolan Fernandes, Zoé Tougnaud, Augustin Blondeau, Jany Claude Solis, Christelle Dublanche, Sandrine Redon.

Absents excusés :

Florian Marchadier, procuration à Augustin Blondeau

Mélanie Mattana, procuration à Amandine Mattana

Timéo Layreloup

Secrétaire de séance : Sandrine Redon

1/ Aire de jeux

L'inauguration ne pourra avoir lieu qu'après le passage de l'APA.

Mais avant il reste encore 4 tonnes de cailloux à installer pour le revêtement et 3 semaines de séchage.

L'inauguration est donc programmée au 01 avril 2023.

Les enfants du CME proposent de réaliser un article à faire paraître dans la presse locale et sur le bulletin municipal de la commune.

2/ Sculpture du tronc devant la mairie

Il manque un renard qui est en cours de réalisation.

Reste ensuite à poser sur toute la sculpture le produit protecteur, normalement le mercredi 1 Mars.

L'inauguration aura lieu en même temps que celle de l'aire de jeux.

Un article sera aussi proposé pour la presse locale et le bulletin municipal.

La proposition de faire les deux inaugurations le même jour est adoptée à l'unanimité.

3/ Banc de l'amitié

Est-il possible d'en installer un dans la cour de l'école ?

Le choix du banc central sous le préau de la cour côté parc de la mairie semble le plus judicieux.

Est proposée la décoration du mur du préau, derrière le banc afin de visualiser ce dernier et faire comprendre son rôle à tous les enfants. Madame Redon propose de travailler avec le duo Nap Tim, réalisateur de tags et qui a exposé lors du salon des artistes.

Le thème abordé serait celui de l'amitié et de la solidarité.

Madame le Maire fait comprendre aux enfants que ce nouveau projet doit être mené sereinement et dans le temps, que ce projet qui débute ne sera pas terminé à la fin du mandat et qu'il faut donc accepter l'idée de laisser au prochain CME la réalisation de celui-ci.

4/ Sécurité du village

Des enfants ont constaté qu'il était parfois difficile et dangereux de circuler à vélo dans le village.

Comment pourrait-on faire pour diminuer les dangers et augmenter la sécurité routière dans notre commune ?

Proposition 1 : installer des pistes cyclables : impossible car nos routes ne sont pas suffisamment larges.

Proposition 2 : Rouler sur les trottoirs avec les vélos : interdit dans le code de la route.

Proposition 3 : Mettre l'ensemble du bourg en limitation de vitesse à 30 km/h : Cela n'est possible que sur des routes très passantes et il faut surtout que les gens respectent la limitation.

Proposition 4 : Pour les piétons, installer une balustre le long du trottoir de la mairie à l'école : Cela est difficilement concevable car il faudrait régulièrement pouvoir les retirer lors de manifestations.

Il faut donc essayer de faire de la prévention, de la sensibilisation et demander aux personnes qui stationnent par exemple sur les passages piétons devant la garderie de se garer correctement.

Madame Redon rappelle aussi aux enfants que lorsqu'ils font du vélo ils doivent être vigilants, et surtout respecter eux aussi le code de la route et par exemple porter un casque et des vêtements réfléchissants.

En ce qui concerne la sensibilisation de la population, Madame le Maire explique que la mairie s'est dotée de deux radars pédagogiques et espère avec, faire prendre conscience à tous les automobilistes de la vitesse à laquelle on doit rouler.

5/ Journée éco citoyenne

Le choix du premier avril n'est pas anodin. En l'associant aux deux inaugurations, on espère motiver plus de personnes à y participer.

2 circuits sont proposés : un à Neuvillas et un à La Mouline.

6/ Date du prochain CME

Le samedi 10 Juin 2023 à 10h.

7/ Questions diverses

Préparation d'un 4 pages sur le bilan du mandat, les avantages et les inconvénients, les qualités d'un élu, les réalisations, les enjeux et les valeurs d'une telle mission.

Prévoir la trame pour le prochain CME.

Fin de la séance à 12h10.

Madame le Maire

Jany-Claude Solis



Le Maire-enfant

Mélanie Mattana

La secrétaire de séance

Sandrine Redon